

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
Période couverte	1
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs	1
LA SOCIÉTÉ	1
Structure corporative	1
Création de valeur	2
RESPONSABILITÉ	3
Capital humain	3
Environnement	3
Sociétale	4
SEGMENTS D’AFFAIRES	4
Projet Matawinie	4
Produits à valeur ajoutée	7
STRATÉGIE COMMERCIALE	8
Ventes	8
Partenariats, recherche et développement	8
Mise à jour sur le marché	9
ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE	9
Leadership	10
Risques	10
RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE	11
Dépenses d’exploration et d’évaluation	11
Résultats opérationnels	11
Revue trimestrielle	12
TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	13
Activités opérationnelles	13
Activités d’investissement	13
Activités de financement	13
INFORMATION ADDITIONNELLE	14
Opérations entre parties liées	14
Transactions hors-bilan	15
Jugements, estimations et hypothèses comptables importantes	15
Structure du capital	15
Information continue	15

PRÉAMBULE

Ce rapport de gestion daté du 19 novembre 2020 a été préparé en conformité avec le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et approuvé par le conseil d'administration de Nouveau Monde Graphite Inc. (« la Société » ou « NMG »).

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers intermédiaires résumés consolidés de la Société au 19 novembre 2020 et les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (« CAD ») et tous les montants présentés sont en dollars canadiens, la devise usuelle de la Société.

PÉRIODE COUVERTE

Ce rapport de gestion se rapporte à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, avec de l'information additionnelle jusqu'au 19 novembre 2020.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment la pandémie causée par le coronavirus (« COVID-19 »), l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), l'impossibilité d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si NMG est d'avis que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Cependant, et ce conformément aux dispositions sur l'information prospective contenue dans l'article 5.8 du Règlement 51-102, la Société s'engage à indiquer et analyser, dans les rapports de gestion subséquents, tout écart important entre les résultats réels et l'information ou perspectives financières futures communiquées antérieurement.

LA SOCIÉTÉ

STRUCTURE CORPORATIVE

La Société a été constituée le 31 décembre 2012 sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social de NMG, sa principale place d'affaires, est situé au 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, J0K 3B0.

Les actions de la Société sont inscrites à la bourse de croissance TSX sous le symbole NOU, à la bourse OTCQX Market sous le symbole NMGRF et à la bourse de Francfort sous le symbole NM9.

Au 30 septembre 2020, NMG avait un fonds de roulement de 4 233 061 \$, un déficit cumulé de 35 144 839 \$, et présentait une perte nette de 6 727 869 \$ pour la période de neuf mois se terminant à cette date. Le fonds de roulement comprenait un crédit d'impôt à recevoir de 3 957 897 \$ de même qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 7 044 695 \$.

La poursuite des activités de NMG et le financement de ses activités de prospection, d'évaluation, de mise en valeur et d'acquisition dépendent de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire sous une forme ou une autre, notamment par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par la réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, de coentreprises, de financements de projet par emprunts, d'accords d'enlèvement, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir dans l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives soient accessibles, ni qu'elles le soient à des conditions qui seront acceptables pour la Société. Dans l'éventualité où la direction ne pourrait obtenir de nouveaux financements, la Société serait dans l'incapacité de poursuivre son exploitation et les montants réalisés des actifs pourraient être inférieurs aux montants qui sont inscrits dans les présents états financiers consolidés. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de NMG de poursuivre son exploitation et, par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation. Les présents états financiers consolidés ne rendent pas compte des ajustements des valeurs comptables des actifs et des passifs, des charges et des postes de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

CRÉATION DE VALEUR

NMG entend devenir un important producteur de graphite naturel en paillettes, de matériel d'anode pour les batteries Lithium-Ion et d'autres solutions de graphite à valeur ajoutée, tout en possédant la plus faible empreinte environnementale de l'industrie.

La Société est engagée dans le développement durable de sa propriété phare, le projet minier Matawinie, et dans la mise en œuvre de sa stratégie d'affaires pour la deuxième transformation du graphite. NMG prévoit l'électrification de l'ensemble de ses activités en tirant parti de l'hydroélectricité propre du Québec, ce qui devrait en faire la première mine à ciel ouvert complètement électrique au monde.

Vision Favoriser la transition vers un avenir vert grâce à des solutions durables zéro carbone™.

Mission Offrir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carbone neutre pour un monde durable.

Valeurs Sécurité, responsabilité, ouverture, intégrité et esprit entrepreneurial.

RESPONSABILITÉ

CAPITAL HUMAIN

La Société est engagée à offrir un environnement de travail sécuritaire à son personnel et ses partenaires d'affaires. Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2020, NMG enregistre un taux d'incident selon les paramètres du Occupational Safety and Health Administration (« OSHA ») de 0.

En réponse à la pandémie de la COVID-19, NMG a mis en œuvre de mesures préventives et des protocoles de travail stricts pour assurer un environnement sécuritaire pour ses employés, ses sous-traitants et sa communauté.

Axée sur le développement durable, la Société met en œuvre des initiatives favorisant la formation et l'embauche de la main-d'œuvre locale, notamment via le Comité de formation de la main-d'œuvre de la Haute-Matawinie rassemblant des partenaires industriels, institutionnels et d'affaires dans une optique de mutualisation des services.

- Diplôme d'études professionnelles en opération d'équipement de production : La première cohorte de ce programme de formation en mode dual menant les finissants à un emploi d'opérateur à l'usine de concentration du minerai a été lancée le 22 juin 2020. En parallèle, une deuxième cohorte a été lancée le 26 octobre 2020. Il y a suffisamment d'intérêt dans la région pour soutenir de multiples cohortes et développer une main-d'œuvre qualifiée en prévision des opérations commerciales.
- L'Essentiel des mines et du bois : Ce programme d'insertion socioprofessionnelle offert aux membres des communautés Atikamekw vise à renforcer l'employabilité de la main-d'œuvre autochtone. Les inscriptions au programme se sont complétées au cours du premier trimestre ; le lancement est interrompu jusqu'à ce que la situation de COVID-19 permette des déplacements plus faciles entre les communautés de Manawan et de Saint-Michel-des-Saints.

ENVIRONNEMENT

La Société prévoit développer ses projets pour valoriser et transformer le graphite naturel tout en maintenant la plus faible empreinte environnementale. Dedicée à de hauts standards de développement durable, NMG s'est engagée à adopter un modèle entièrement électrique. En tirant parti de l'hydroélectricité renouvelable du Québec, la Société produira des solutions à base de graphite carboneutres pour les marchés en plein essor des batteries pour la transition énergétique.

Le 15 avril 2019, la Société a officiellement déposé son étude d'impact environnemental et social (« ÉIES ») pour le projet Matawinie auprès du gouvernement du Québec, une étape importante pour l'analyse et l'autorisation du projet minier. Le gouvernement du Québec a émis un avis de recevabilité pour l'ÉIES du projet Matawinie, suite à son analyse par 25 organismes et ministères provinciaux. Subséquemment, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE ») de former une commission d'enquête pour consulter la population. Les audiences publiques tenues en janvier et février 2020 ont mené au dépôt du rapport de la commission en juin 2020 (voir communiqué du 26 juin 2020).

- La Commission a reconnu la justification économique, les innovations environnementales, les mesures d'intégration et les retombées sociales associés au projet minier, et identifié des opportunités d'amélioration.
- L'évaluation environnementale du gouvernement se poursuit au MELCC ce qui devrait conduire à l'adoption d'un décret autorisant le projet minier de Matawinie dans les mois à venir.

Les résidus miniers constituent une importante responsabilité environnementale. NMG a mis de l'avant des critères de conception innovants en donnant la priorité à la désulfuration des résidus, au remblayage progressif de la fosse et à la co-disposition des stériles et des résidus. Une cellule expérimentale a été construite au cours du troisième trimestre 2020 pour démontrer en conditions réelles les performances de cette méthode environnementale innovante.

SOCIÉTALE

La région de la Haute-Matawinie a une vocation récréative et forestière. Dans un esprit de développement éthique et responsable, la Société a déployé maintes initiatives depuis la découverte du gisement de graphite Matawinie en 2015 afin d'harmoniser son projet aux réalités, préoccupations et valeurs de la communauté locale :

- Plus de 70 rencontres d'information, dont des séances publiques et des portes ouvertes, permettant d'établir un dialogue ouvert et constructif avec les organisations locales, les résidents, les villégiateurs et les membres de Premières Nations.
- Mise sur pied d'un comité d'accompagnement (2017) visant à accroître la confiance des parties prenantes tout au long du processus de développement minier et à intégrer les préoccupations et les attentes dans la conception du projet.
- Consultations dans le cadre de l'ÉIES permettant d'analyser les perspectives des citoyens et d'identifier des mesures d'atténuation ou de bonification.
- Entente de pré-développement avec la Première Nation Atikamekw (2019), soit le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw, définissant des orientations pour la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages relativement au projet Matawinie.
- Entente de collaboration et de partage des bénéfices avec la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints (2020) cristallisant le partenariat de développement social, économique et environnemental via des mécanismes financiers et participatifs.
- Sondages pour mesurer le niveau d'acceptabilité social réalisés en 2018 et 2019 auprès de la population de Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon démontrant un taux de soutien élevé et stable pour la réalisation du projet – 83% (2018) et 82% (2019).

SEGMENTS D'AFFAIRES

PROJET MATAWINIE

La propriété Matawinie comprend 319 claims miniers couvrant 17 585 hectares, pour lesquels la Société possède une participation de 100%. Le bloc de claims Tony est situé à environ 150 km au nord de Montréal, Québec, Canada à Saint-Michel-des-Saints. Ce bloc est facilement accessible à partir des chemins forestiers existants et se trouve près d'infrastructures de qualité, incluant des routes pavées et des lignes électriques à haute tension. La collectivité régionale compte un nombre significatif de travailleurs qualifiés et disponibles suite à la cessation de nombreuses activités d'exploitation forestière. Le projet est également situé à proximité de la région métropolitaine de Montréal, offrant un bassin considérable de main-d'œuvre et de fournisseurs de biens et services.

Le 25 octobre 2018, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité couvrant la zone Ouest du bloc de claims Tony, qui fait partie de sa propriété de graphite Matawinie. L'étude effectuée par Met-

Chem/DRA, conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, démontrait le potentiel économique du projet :

- Valeur actuelle nette (« VAN ») avant impôts de 1,287 milliards de dollars au taux d'actualisation de 8% ;
- VAN après impôts de 751 millions de dollars au taux d'actualisation de 8% ;
- Taux de rendement interne (« TRI ») avant impôts de 40,6% ;
- TRI après impôts de 32,2% ;
- Durée de vie de la mine (« DVM ») de 25,5 années ;
- Période de récupération de la mine estimée à 2,2 années (avant impôts) ;
- Période de récupération de la mine estimée à 2,6 années (après impôts) ;
- Coûts d'investissement initiaux (« Capex ») de 276 millions de dollars (incluant des imprévus de 31,5 millions de dollars) ;
- Dépenses d'exploitation (« Opex ») de 499\$ par tonne de concentré ;
- Prix de vente moyen du concentré de graphite à 1 730\$US par tonne ; et
- Taux de conversion USD/CAD de 1,307.

Faits saillants de l'étude de faisabilité :

- Production annuelle de 100 000 tonnes de concentré de graphite ;
- Réserve probable de 59,8 millions de tonnes à une teneur moyenne du graphite contenu dans la minéralisation de 4,35% Cg ;
- Taux de récupération du graphite supérieur à 94% ;
- Pureté du produit fini/concentré : > 97% Cg ; et
- Ratio stérile/minerais (DVM) est de 1,06 :1.

Ressource

En mars 2020, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales en fosse (« ressource actuelle ») du gisement de la zone Ouest du bloc de claims Tony faisant partie de sa propriété de graphite Matawinie (voir communiqué du 19 mars 2020). L'estimation comprend l'augmentation de 25,6 % des ressources minérales mesurées et indiquées combinées avec un changement minimal à l'empreinte de la fosse et le maintien de l'ouverture de la minéralisation en profondeur ainsi que vers le Nord et le Sud. Cette mise à jour fait suite à une campagne de forage complétée à l'automne 2019 (voir communiqué du 3 décembre 2019).

La ressource actuelle est résumée ci-dessous et comparée à l'estimation des ressources minérales en fosse précédente (« ressource précédente ») dont les résultats ont été publiés dans un communiqué de presse daté du 27 juin 2018.

CATÉGORIES DES RESSOURCES	RESSOURCE ACTUELLE (19 mars 2020)			RESSOURCE PRÉCÉDENTE (27 juin 2018)		
	Tonnage (Mt)	Teneur (% Cg)	Cg (Mt)	Tonnage (Mt)	Teneur (% Cg)	Cg (Mt)
Mesurée	24,5	4,27	1,05	0	0	0
Indiquée	95,8	4,26	4,08	95,8	4,28	4,10
Mesurée + Indiquée	120,3	4,26	5,13	95,8	4,28	4,10
Présumée	4,5	4,43	0,20	14,0	4,19	0,59

Le modèle de bloc, utilisé pour générer la ressource actuelle de la zone Ouest, est basé sur un total de 149 sondages carottés qui a produit 8 274 échantillons, ainsi que sur 207 échantillons de rainurage prélevés dans trois (3) tranchées. En tout, 23 horizons minéralisés de paragneiss à graphite ont été interprétés et modélisés à partir de ces données.

Usine de démonstration

Depuis le troisième trimestre 2018, la Société opère une usine de démonstration à Saint-Michel-des-Saints visant à soutenir sa stratégie d'affaires, notamment pour

- Qualifier les produits de graphite et établir un carnet de ventes ;
- Tester et améliorer les procédés en vue de l'opération commerciale ;
- Mettre à l'essai de nouvelles techniques innovantes de gestion des résidus miniers et de restauration des sites ; et
- Former les employés et sensibiliser la main-d'œuvre locale aux opportunités d'emploi.

Plusieurs centaines de tonnes de concentré de graphite ont été produites à ce jour à partir des matériaux extraits du gisement de la zone Ouest de la propriété de graphite Matawinie avec des teneurs se situant entre 94-98% Cg (selon les spécifications techniques demandées).

Mine et concentrateur

L'ingénierie de détails et les activités d'approvisionnement associées à la construction de la mine et du concentrateur se sont poursuivies en collaboration avec l'équipe technique de SNC-Lavalin, en partenariat avec Seneca et Boucher-Lachance Architectes (voir communiqué du 5 novembre 2019 sur le mandat professionnel).

La Société avance également la préparation des demandes de permis afin de permettre une mobilisation rapide de la construction pour les premiers travaux critiques dès la réception du décret gouvernemental.

La Société s'est engagée à implanter un mode 100 % électrique à l'intérieur des cinq premières années de mise en production, tant pour ses équipements lourds affectés aux opérations minières que pour ses activités de concentration et de transformation du minerai. Ce modèle d'opération, une première pour une mine à ciel ouvert, représente une réduction de plus de 300 000 tonnes d'émission de CO₂ sur la durée de vie de la mine et un avantage concurrentiel par rapport aux pairs de l'industrie mondiale.

- NMG a été choisie comme premier partenaire minier des gouvernements canadien et québécois dans le déploiement de leur stratégie d'électrification (voir communiqué de presse du 2 novembre 2020). Via un effort de collaboration réunissant des leaders de la recherche et de l'industrie, la Société appuiera le développement des systèmes électriques et des infrastructures de recharge rapide pour les véhicules lourds adaptés à l'exploitation minière à ciel ouvert.

D'autre part, la Société a mandaté Hydro-Québec, société d'État responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité au Québec, pour la conception, la construction et l'opération de la ligne de raccordement électrique 120 kV qui alimentera le site minier et concrétisera sa carboneutralité. Ces démarches permettront de raccorder la mine et le concentrateur du projet Matawinie au réseau hydroélectrique d'Hydro-Québec en vue d'assurer la pleine électrification des opérations (voir communiqué du 15 avril 2020).

PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

NMG développe une gamme de produits de spécialité allant du graphite expansible, dédié à des applications industrielles telles qu'un additif aux membranes de toiture et aux matériaux de construction pour une sécurité accrue des bâtiments, en passant par le graphite sphérique, composante essentielle dans la fabrication de toutes les batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques, le stockage d'énergie et les applications technologiques grand public comme les produits 5G.

La Société a réalisé des avancées considérables au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 quant à sa stratégie d'affaires pour produits à valeur ajoutée (« PVA »). Les équipements de micronisation et sphéronisation installés à même l'usine de démonstration en opération à Saint-Michel-des-Saints ont été mis en service et ont produit les premiers échantillons de graphite sphérique, témoignant de la performance du procédé de seconde transformation développé par NMG (voir le communiqué du 26 février 2020).

La Société a également développé un procédé de purification thermochimique afin de compléter son offre au marché avec des produits de pureté supérieure à 99,95 %. Le 27 octobre 2020 NMG a annoncé une entente quinquennale avec Olin Corporation qui comprend l'espace commercial pour les opérations, les services techniques et l'approvisionnement de certaines matières brutes pour appuyer la commercialisation des matériaux avancés de graphite de la Société.

- NMG établira ses deux premiers modules de purification de taille commerciale pour ses activités de démonstration au sein des installations existantes de Olin Corporation à Bécancour au Québec. Prêtes au deuxième semestre de 2021, les fournaies modulables auront une capacité nominale de traitement jusqu'à 1 500 tonnes de graphite purifié de qualité batterie par année, générant des flux de trésorerie substantiels à brève échéance.
- NMG a réservé un terrain de 2 millions de pieds carrés dans le parc industriel de Bécancour adjacent aux installations d'Olin afin de construire une usine de fabrication de matériel d'anode pour les batteries lithium-ion d'une capacité annuelle projetée de 40 000 tonnes. La propriété ne présente aucune restriction environnementale pour la construction et offre toutes les infrastructures nécessaires pour assurer un approvisionnement chimique d'Olin par pipeline direct et sécuritaire, ainsi qu'un accès routier, portuaire et ferroviaire pour l'importation de matières premières et l'exportation de produits à travers l'Amérique du Nord et l'Europe.

Déterminée à développer toute la chaîne de valeur, de la mine au matériel d'anode, pour offrir une source d'approvisionnement traçable et carboneutre aux fabricants de batteries, NMG a signé une importante entente de collaboration pour l'utilisation des technologies d'enrobage par dépôt de couches atomiques (« ALD ») de Forge Nano (voir le communiqué de presse du 6 octobre 2020). L'enrobage de graphite sphérique est la dernière étape du processus pour compléter la gamme de produits pour les secteurs des VE et des énergies renouvelables. Les technologies ALD permettront d'améliorer les performances du graphite de NMG dans le cadre du système de batterie lithium-ion.

STRATÉGIE COMMERCIALE

VENTES

Après une année d'intensification des activités de marketing et de ventes techniques, NMG a conclu des ententes de ventes sur les marchés nord-américain, européen et asiatique pour des centaines de tonnes de graphite de haute qualité, produit à partir du procédé de concentration de démonstration simple (voir le communiqué de presse du 24 septembre 2020).

- Le prix du panier reçu par tonne de graphite en paillettes a été supérieur à 1 500 \$ US par tonne, avant tout traitement à valeur ajoutée.
- La Société est actuellement sous plusieurs ententes de non-divulgaration avec les principaux équipementiers de véhicules électriques qui qualifient ses matériaux avancés carboneutres pour les batteries lithium-ion.

Tandis que les discussions commerciales avec les fabricants d'automobiles européens s'intensifient à l'égard du matériel d'anode pour batteries de Nouveau Monde, la Société a annoncé l'ouverture d'un bureau des ventes à Londres de répondre rapidement aux demandes grandissantes de la part de clients locaux et d'autres parties prenantes (voir le communiqué de presse du 5 novembre 2020).

Le 14 février 2019, la Société a signé un accord « offtake » et de marketing conjoint contraignant avec Traxys pour du concentré de graphite en paillettes devant être produit par la Société à ses installations de Saint-Michel-des-Saints.

- Pour chacune des deux premières années, Traxys commercialisera, à des fins de préqualification du produit auprès des clients, 200 tonnes de concentré de graphite en paillettes (400 tonnes au total) provenant de l'usine de démonstration de la Société présentement en exploitation.
- Pour chacune des cinq premières années de la production commerciale de NMG, 25 000 tonnes de concentré de graphite en paillettes seront vendues par l'intermédiaire de Traxys.
- Traxys aura le droit exclusif de commercialiser, distribuer et revendre les produits de flocons de graphite à sa clientèle.

PARTENARIATS, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société collabore avec Hydro-Québec, à travers un partenariat de recherche et développement de matériaux d'anode à base de graphite utilisés pour la fabrication de batteries lithium-ion (voir communiqué du 17 mai 2018). Pôle d'innovation de renommée mondiale, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec développe certaines des technologies les plus avancées au monde en matière de matériaux pour batteries destinés aux véhicules électriques et à d'autres applications de stockage d'énergie. Grâce à ce partenariat, l'impressionnant portefeuille de propriété intellectuelle d'Hydro-Québec (plus de 2 000 brevets) et ses installations de pointe constituent un tremplin pour les développements technologiques et les activités de commercialisation de NMG.

- NMG détient également une licence d'exploitation pour commercialiser les technologies d'Hydro-Québec relatives à ces matériaux et positionner le Québec dans la chaîne de valeur des batteries lithium-ion.

De plus, la Société maintient un portefeuille de projets de recherche et développement afin de raffiner sa gamme de produits de spécialité en fonction des demandes et nouveautés du marché.

MISE À JOUR SUR LE MARCHÉ

Malgré les conditions économiques actuelles liées à la COVID-19, les paramètres et tendances du marché mondial demeurent plus qu'attrayants. Les projections révisées de Benchmark Mineral Intelligence publiées en avril 2020 démontrent une faible variation (3 %) de la demande pour le graphite naturel malgré l'impact de la pandémie. La Chine étant le seul producteur de graphite sphérique purifié, la situation actuelle exacerbe la nécessité de chaînes d'approvisionnement locales et résilientes. NMG est en voie de devenir la seule source entièrement intégrée de matériel d'anode de batterie écologique en Occident, un atout considérable.

- À l'heure actuelle, les usines de batteries lithium-ion en construction en Amérique du Nord et en Europe représentent environ 865 GWh de capacité (Benchmark Mineral Intelligence, septembre 2020).

Enfin, les tendances technologiques et les nouvelles politiques GES font en sorte que le marché du graphite, principalement en ce qui a trait aux batteries lithium-ion et aux piles à combustion, suit une courbe de croissance accélérée. À compter de 2023, Benchmark Mineral Intelligence prévoit que la demande en graphite naturelle surpassera l'offre, créant un marché déficitaire.

- Dans la foulée des déclarations de l'Union européenne, de la Chine et du Canada, les États-Unis ont récemment identifié le graphite comme un minéral stratégique pour la croissance économique et la sécurité nationale, conformément au décret de la présidence sur « la lutte contre la menace que représente la dépendance à l'égard des minéraux essentiels provenant d'adversaires étrangers pour la chaîne d'approvisionnement nationale », daté du 30 septembre 2020.

Parallèlement à la demande exponentielle, l'accent est mis de plus en plus sur la carboneutralité pour répondre aux attentes écologiques des consommateurs et aux réglementations environnementales plus strictes des gouvernements. NMG est idéalement positionnée pour répondre à cette tendance croissante grâce à ses matériaux verts, carboneutres et traçables.

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

Le 28 août 2020, la Société a conclu des opérations de financement avec Pallinghurst Graphite Limited (« Pallinghurst »), un actionnaire important, pour appuyer la prochaine phase de son développement axé sur le matériel des batteries lithium-ion. Le financement comprend :

- Un accord de souscription d'obligations convertibles en vertu duquel la Société a émis à Pallinghurst une obligation convertible garantie d'un montant principal de 15 millions \$. La transaction comprend également 75 millions de bons de souscription qui peuvent être exercés par Pallinghurst au prix de 0,22 \$.
- Une entente de redevances en vertu de laquelle Pallinghurst a accepté d'échanger le montant principal et les intérêts courus dans le cadre de ses offres de prêt existantes de 4,3 millions \$ contre une redevance de 3,0 % sur le rendement net de la fonderie du projet d'extraction de graphite de Matawinie, avec une option de rachat partiel représentant 1,0 % en faveur de la Société.

Le 30 juin 2020, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Développement économique Canada pour les régions du Québec, a accordé 1,5 million \$ en financement à NMG pour soutenir l'acquisition, l'adaptation et l'installation d'équipements de pointe pour microniser et sphéroniser le graphite naturel en flocons.

Le 29 avril 2020, la Société a annoncé l'obtention de leviers financiers non-dilutifs totalisant 5 206 905 \$:

- Aide financière non-remboursable maximale de 3 000 000 \$ par l'entremise du programme Technoclimat de Transition énergétique Québec (« TEQ »).
- Financement de 1 994 405 \$ clôturé avec Investissement Québec via deux offres de prêt à être déboursées selon les besoins de liquidité de NMG, le tout sujet à la réalisation des conditions contenues aux offres de prêt.
- Suite à la clôture en 2019 d'une subvention de 4 250 000 \$ de Technologies du développement durable Canada (voir communiqué du 20 août 2019), augmentation de 5 % de l'engagement initial en raison de l'incidence de la COVID-19 sur les entreprises canadiennes, représentant un montant additionnel de 212 500 \$.

Le 17 juin 2020, TEQ a augmenté sa contribution en avançant 150 000 \$ à NMG, soit une augmentation de 5 %, en raison de l'impact de COVID-19 sur les entreprises canadiennes. En outre, ils ont également accordé à NMG un montant supplémentaire de 150 000 \$, ce qui porte la contribution totale de TEQ à 3 300 000 \$.

LEADERSHIP

La direction et le conseil d'administration reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter les meilleures pratiques en termes de responsabilité sociale, économique et environnementale. La déclaration de valeurs éthiques et la politique de développement durable de la Société sont disponibles pour consultation sur le site web de NMG.

Le conseil d'administration compte trois comités : le comité d'audit, le comité de rémunération et de ressources humaines ainsi que le comité de gouvernance et de développement durable. Les administrateurs de la Société ont une expertise dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de l'environnement, administration des affaires, de l'exploration et le développement minier, des investissements et des finances.

RISQUES

Malgré la COVID-19, la Société poursuit le développement du projet Matawinie et de sa stratégie PVA principalement en mode télétravail avec son équipe cadre, ses consultants, ses partenaires d'affaires et les représentants gouvernementaux. Compte tenu des impacts inconnus de la pandémie sur l'écosystème de la Société, les objectifs 2020 (voir communiqué du 14 janvier 2020) se poursuivent bien que les rapports sur ceux-ci aient été temporairement suspendus.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	MATAWINIE \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	33 099 007
Géologie	347 689
Métallurgie	290 070
Étude d'impact environnementale et sociale	300 815
Ingénierie	3 788 457
Développement de produits à valeur ajoutée	2 463 314
Usine de démonstration	2 547 642
Autres frais d'exploration	488 340
Total des frais d'exploration et d'évaluation	10 226 327
Crédits d'impôt nets	(1 223 252)
Redevance nette de fonderie vendue (partielle)	(1 549 040)
Frais d'exploration et d'évaluation payées d'avance	246 496
Solde au 30 septembre 2020	40 840 830

Les frais d'exploration et d'évaluation sont nets de toutes subventions comptabilisées en lien avec ces frais.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS TERMINÉES LE

	30 septembre 2020 \$	30 septembre 2019 \$	VARIATION \$
Frais de bureau et d'administration (a)	545 790	299 542	246 248
Frais financiers (b)	623 449	195 470	427 979

- a) Les frais de bureau et d'administration ont augmenté de 243 601 \$ principalement en raison d'un nouveau bail de location, enregistré comme un bail location-exploitation, concernant un terrain pour la future usine PVA et des frais de bureau plus élevés.
- b) Les frais financiers ont augmenté de 427 979 \$ en raison de nouvelles dettes.

REVUE TRIMESTRIELLE

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé une perte nette de 2 681 367 \$ (1 877 588 \$ en 2019) et une perte nette par action de 0,010 \$ (0,007 \$ en 2019). Les principales variances expliquant l'écart sont adressées ci-bas.

DESCRIPTION	T3-2020 (note a) \$	T2-2020 (note b) \$	T1-2020 \$	T4-2019 \$
Revenus	-	-	-	-
Perte nette	(2 681 367)	(2 021 824)	(2 024 678)	(1 956 258)
Perte par action	(0,010)	(0,008)	(0,008)	(0,009)

DESCRIPTION	T3-2019 \$	T2-2019 \$	T1-2019 \$	T4-2018 \$
Revenus	-	-	-	-
Perte nette	(1 877 588)	(1 702 086)	(1 295 133)	(2 282 125)
Perte par action	(0,007)	(0,008)	(0,007)	(0,014)

Les résultats 2019 ont été affectés par l'adoption de l'IFRS 16. Les résultats 2018 n'ont pas été redressés pour refléter l'adoption de l'IFRS 16, de sorte que les résultats ne sont pas comparables à ceux du quatrième trimestre de 2018.

- a) La perte nette observée au troisième trimestre 2020 est plus élevée que la perte nette du deuxième trimestre 2020, ce qui s'explique principalement par la hausse des salaires et des avantages sociaux et l'augmentation de la rémunération en actions.
- b) La perte nette observée au deuxième trimestre 2020 est comparable à la perte nette du premier trimestre de 2020, cependant, la perte avant impôts a été inférieure de 310 000 \$. Les charges salariales au deuxième trimestre étaient inférieures par rapport au premier trimestre de 2020 principalement en raison des programmes de soutien gouvernemental en lien avec la COVID-19.

TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2020, la Société avait un fonds de roulement de 4 233 061 \$ incluant une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 7 044 695 \$.

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS TERMINÉES LE

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS À)	30 septembre 2020 \$	30 septembre 2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(3 446 818)	(2 955 043)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(617 799)	(752 242)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4 064 617)	(3 707 285)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 758 704)	(11 840 455)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 790 571	20 724 264
Augmentation de la trésorerie	2 967 250	5 176 524

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 4,1 millions \$, alors qu'il y avait 3,7 millions \$ de sorties de fonds pour la même période en 2019. Les sorties de fonds étaient légèrement supérieures en raison d'une plus grande perte nette résultant d'une augmentation des effectifs qui s'est traduite par une hausse des salaires et des avantages sociaux.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la trésorerie affectée aux activités d'investissement a totalisé 8,8 millions \$ alors qu'en 2019 les activités d'investissement se composaient de 11,8 millions \$. Le principal écart s'explique par les 4,4 millions \$ de crédits d'impôt et de subventions reçus en 2020, partiellement compensé par l'augmentation des activités d'exploration et d'évaluation.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé des rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement de 15,8 millions \$, principalement en raison d'obligations convertibles de 15,0 millions \$ de Pallinguist, alors que la Société avait encaissé des sommes nettes de 20,7 millions \$ au cours de cette période en 2019 principalement en raison de la clôture d'un placement privé de 20,3 millions \$.

INFORMATION ADDITIONNELLE

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants, administrateurs et actionnaires importants.

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS TERMINÉES LE

	30 septembre 2020 \$	30 septembre 2019 \$
Membres-clés de la direction de la Société		
Salaires et avantages sociaux	983 618	736 657
Paielements fondés sur des actions	159 635	183 546
Administrateurs de la Société		
Honoraires de jetons de présence	59 163	61 228
Paielements fondés sur des actions	130 552	63 624

Le 28 août 2020, la Société a conclu les opérations de financement suivantes avec Pallinghurst, un actionnaire important :

- une obligation convertible garantie, soit un instrument de trois ans avec un capital de 15 millions \$. Le montant du principal, ainsi que tous les intérêts courus et impayés ou non capitalisés au titre de l'obligation, deviendront payables à la date qui est 36 mois après l'émission de l'obligation. À tout moment, Pallinghurst a le droit de convertir tout ou une partie de l'obligation en un nombre d'actions ordinaires de la Société égal au montant du principal à convertir, divisé par le prix de conversion de 0,20 \$ par action ordinaire. Pallinghurst a également le droit de convertir tout ou une partie des intérêts courus et impayés ou non capitalisés au titre de l'obligation en actions ordinaires de la Société au prix du marché des actions ordinaires au moment futur de la conversion, sous réserve de l'approbation du TSXV. Parallèlement à l'émission de l'obligation, la Société a émis à Pallinghurst des bons de souscription d'actions ordinaires donnant à Pallinghurst le droit d'acheter jusqu'à 75 000 000 actions ordinaires de la Société, au prix de 0,22 \$ par action ordinaire pendant une période de 36 mois à compter de la date d'émission des bons de souscription.
- la Société a émis une redevance de fonderie nette de 3,0 % (la « redevance ») sur la propriété de graphite de Matawinie à Pallinghurst pour un prix d'achat global de 4 306 036 \$. Pendant une période de trois ans suivant son émission, la redevance est soumise à un droit de rachat de 1,0 % en faveur de la Société pour un prix de rachat de 1 306 036 \$ plus un montant égal aux intérêts courus au taux de 9,0 % par an à partir de la clôture de la transaction de redevance et après celle-ci jusqu'à la date de rachat. Le prix de rachat de la redevance a été réglé par compensation de tous les montants de capital et d'intérêts courus dus par la Société à Pallinghurst en vertu du billet à ordre daté du 27 juin 2019 d'un montant de 2 millions \$ et du billet à ordre daté du 16 mars 2020 d'un montant de 2 millions \$, chacun de ces billets à ordre ayant été annulé.

Au cours de la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2020, la Société a conclu une nouvelle entente de financement avec Investissement Québec, un actionnaire important, pour un montant total reçu de 1 802 050 \$ au moyen de deux offres de prêt. Le taux d'intérêt sur l'offre de prêt totalisant 610 040 \$ est le taux préférentiel actuel de 2,45 % plus 0,07 %, tandis que le taux d'intérêt sur l'offre de prêt totalisant 1 192 010 \$ est le taux préférentiel actuel de 2,45 %. Le capital doit être remboursé au plus tard à l'expiration du terme le 30 juin 2021. Pour garantir ses obligations énoncées dans les offres de prêt, la

Société a accordé deux hypothèques de premier rang pour le total des prêts reçus couvrant l'universalité de ses créances présentes et futures, y compris l'universalité de ses crédits d'impôt.

TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTES

La préparation d'états financiers consolidés condensés intérimaires conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle applique des méthodes comptables, qu'elle formule des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui se répercutent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Un résumé des méthodes et estimations comptables cruciales retenues par la Société figure aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

STRUCTURE DU CAPITAL

	19 novembre 2020
Actions ordinaires	263 804 315
Obligation convertible	75 000 000
Bons de souscription	86 895 391
Options	21 600 000
Total d'actions ordinaires entièrement diluées	447 299 706

INFORMATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 19 novembre 2020. Davantage de renseignements sur la Société peuvent être également être trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 19 novembre 2020

(signé) Eric Desaulniers

Eric Desaulniers, MSc, Géo
Président et chef de la direction

(signé) Charles-Olivier Tarte

Charles-Olivier Tarte, CPA CMA
Chef de la direction financière